**cahier des charges pour une prestation de médiatisation d’un cours en ligne**

**Organisation**

Coordonnées de l’établissement

**Intitulé du cours en ligne**

Nom du cours

**Objet de la consultation**

Prestation de scénarisation et de médiatisation d’un module de formation en e-Learning pour le compte de <Etablissement>, dans le cadre du projet AgreenCamp (programme IDEFI.N).

**Remise des offres**

Date limite de réception des offres **: Date et heure**

**Contact :**

**Nom Prénom**

**Fonction**

**Tél. :(+33)**

**Email :**

# 1. Contexte de la consultation

La consultation porte sur la **scénarisation[[1]](#footnote-1) et médiatisation[[2]](#footnote-2) d’un module de formation en e-Learning** et s’inscrit dans le cadre du **projet AgreenCamp (programme IDEFI.N).**

Dans le cadre de ce projet, <Nom de l’établissement> s’est investi dans la production d’un module de formation en e-Learning répondant aux besoins de la formation initiale et continue.

Description du module en quelques lignes

Le <Etablissement>, producteur de ce module, fait donc appel à un prestataire unique et ce,

dans un souci de cohérence des livrables.

# 2. Objet de la consultation

L’objet du marché est de sélectionner un prestataire susceptible d’effectuer, à la demande et pour

une période déterminée, la prestation suivante :

Scénarisation, médiatisation, mise en ligne sur la plateforme de formation à distance « Moodle » d’un **module en e-Learning**, à partir de contenus de formation et de synopsis fournis en langue française par l’<Etablissement>.

# 3. Descriptif général de la mission

Comme indiqué plus haut, la mission du prestataire consiste à : scénariser, médiatiser, mettre en ligne via une plateforme de formation en e-Learning :

- en utilisant les technologies et médias appropriés

- en respecter les normes et standards du domaine

- en utilisant la plateforme moodle sélectionnée par les partenaires du projet, pour le stockage et la consultation. (Un code d’accès à la plateforme étant fourni au prestataire dans le cadre de cette mission).

- en fournissant les ressources pédagogiques adaptées aux modalités pédagogiques.

Il importera donc de traduire les intentions pédagogiques en outils multimédias en utilisant des

supports et médias adaptés aux contenus pédagogiques, au contexte de l’entreprise et bien évidemment aux publics cibles de la formation, ces derniers n’étant pas nécessairement des usagers

familiers et réguliers des TICE.

La mission prévoira des validations régulières des choix du prestataire par le responsable pédagogique du module de formation.

Le prestataire retenu devra également veiller au respect des règles de communications européennes

en apposant sur chaque module conçu et outils mis à disposition de l’apprenant (vidéo et autres supports multimédia) les mentions et logos obligatoires. Logos et mentions serontégalement fournis au prestataire par l’<Etablissement>.

# 4. Clauses techniques particulières relatives à la prestation

## 4.1. Informations relatives au module

Ce module de formation en E-Learning aura une durée approximative de N heures et sera composé de X grains pédagogiques de Z minutes environ pour les grains les plus conséquents.

Description plus détaillée des éléments du module avec les attentes sur le plan pédagogique et sur le plan technique

## 4.2. Mise à disposition des ressources internes de l’établissement dans le cadre de la réalisation de cette mission

**Ressources humaines**

Dans le cadre de sa mission, le prestataire unique et ses éventuels sous-traitants seront en contact direct avec les auteurs référents des contenus de formation et ce, durant toute la durée de la mission.

Le prestataire sera à la disposition de la personne en charge du suivi du projet de module et veillera à un reporting régulier, sincère et efficace. Cette personne pourra par ailleurs répondre aux demandes

d’informations complémentaires et suivre, d’un point de vue interne, le déroulé de la mission.

**Ressources pédagogiques**

Seront mis à disposition du prestataire les contenus pédagogiques (supports écrits et chapitrés) ainsi que les synopsis de chacun des modules détaillant le nombre de grains pédagogiques, de séquences, les objectifs pédagogiques correspondants, les types d’outils de médiatisation souhaités, la durée approximative des unités …

# 5. Conditions de la consultation

## 5.1. Nature de l’attributaire

La présente consultation sera conclue avec un **prestataire unique**, sur une période allant du mois

<mois et année> au mois de <mois et année>, et au plus tard le <date>, date de clôture des activités techniques du projet.

## 5.2. Documents à fournir par le candidat

Les offres devront comporter les éléments suivants :

• le détail des prestations proposées ;

• l’organisation envisagée pour la réalisation de la présente prestation notamment la méthodologie retenue ;

• Dans le cas de la sous-traitance de certaines actions, le nom du sous-traitant devra être mentionné sur l’offre et les curriculum vitae joints ;

• les curriculum vitae du responsable du projet et des membres de l’équipe, en précisant leurs fonctions dans la réalisation de la prestation, les expériences et les compétences dans le domaine de la scénarisation et médiatisation de modules e-Learning.

• un Relevé d’Identité Bancaire - un numéro de Siret.

## 5.3. Conditions d’envoi ou de remise de l’offre

La date limite de réception des offres est fixée au **<Date et heure précise>.**

Les offres doivent parvenir par messagerie électronique avant la date mentionnée ci-dessus.

C’est la date de réception du message électronique qui fait foi.

Messagerie électronique : **Adresse de la personne qui recevra les offres.**

Le courriel devra avoir pour objet : **«Sélection d’un prestataire E-Learning ».**

## 5.4. Sélection des offres

Les offres non conformes aux dispositions du présent cahier des charges seront éliminées.

Elles seront de plus analysées selon les critères suivants :

• la qualité de la proposition en termes de compétences et de méthodologie envisagée

• les éléments du coût de la prestation

• le calendrier de réalisation de la prestation

## 5.5. Demande de précisions

Personne à contacter pour obtenir des informations complémentaires :

Nom : Nom prénom du contact établisement

Mail : **adresse mail Tel : Numéro de téléphone**

## 5.6. Document contractuel

Suite à la sélection du prestataire, la mission sera détaillée avec le commanditaire. Ce document signé des 2 parties sera l’unique contrat qui

liera le commanditaire (<Etablissement>) à son prestataire unique durant toute la durée de la mission.

# 6. Conditions de réalisation de la prestation

## 6.1. Exécution de la prestation

Le prestataire retenu s’engage à répondre à toutes les dispositions du présent document. Il ne pourra pas en modifier le contenu.

Le titulaire devra réaliser la prestation dans les délais fixés par le commanditaire en respectant les

impératifs et les livrables suivants :

- **Livraison du module e-Learning mis en ligne sur la plateforme Moodle dédiée au projet, pour le <Date>.**

Pour répondre à cet impératif, le titulaire est libre de sous-traiter tout ou partie de la mission mais

doit impérativement le mentionner sur l’offre.

- **La période du <Date de début-Date de fin> sera une période de tests et d’évaluation de ce module e-learning auprès des apprenants et des formateurs.**

Le test devra être validé par le responsable pédagogique du module.

## 6.2. Droit de réserve de <Etablissement>

Des sessions tests seront organisées par l’<Etablissement> qui, durant cette période, se réserve le droit de demander au prestataire d’opérer certaines modifications sur le module livré et ce, en terme de contenu principalement, suite à d’éventuelles remarques des différents acteurs et utilisateurs.

Il appartiendra donc au prestataire de mettre en place le comité d’évaluation et de validation du module livré tenant compte de l’ensemble de ces dates et impératifs.

## 6.3. Conditions de prix

L’offre financière devra être détaillée.

## 6.4. Durée des travaux et délais d’exécution

Cette prestation s’achèvera au plus tard le **<Date>**.

A titre indicatif, la prestation devrait débuter au cours de la semaine **<Date>**.

## 6.5. Modalités de paiement et de facturation

Le paiement de cette prestation se fera selon les règles de la comptabilité publique.

**Délais et modalités de paiement**

Le paiement est effectué au service fait au vu de la facture émise et détaillée par le titulaire reprenant les conditions de prix validée par le commanditaire, il pourra être fractionné selon l’état

d’avancée des prestations fournies (à chaque module complet).

La facture sera adressée à l’adresse suivante :

Nom : **<Etablissement »**

Adresse : **<Adresse postale »**

**Juridiction compétente**

En cas de litige relatif à l’exécution du présent contrat, le droit français est seul applicable et le tribunal administratif du siège du titulaire est compétent.

## 6.6. Confidentialité et conditions d’utilisation

Le titulaire du contrat (prestataire retenu) est tenu, ainsi que l’ensemble des personnes travaillant pour cette prestation, au secret professionnel et à l’obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations et décisions dont il aura eu connaissance au cours de l’exécution des travaux. Il s’interdit notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l’accord préalable du partenaire.

Le titulaire renonce à publier, reproduire, traduire ou mettre sur le marché des éléments dont il aura

cédé les droits, il est seulement autorisé à faire état dans ses références professionnelles de l’existence et du contenu succinct de la prestation réalisée.

L’<Etablissement> conserve tous les droits dont il est détenteur sur les éléments mis à la disposition du titulaire pour les besoins d’exécution du présent marché. Le titulaire est informé que les contenus scénarisés et mis en forme, en tout ou partie, incorporés ou non dans le cours en ligne sont diffusés par l’établissement à des tiers dans les conditions de « la licence Creative Commons by nc nd»soumise au droit français.

1. La scénarisation d’un module de formation consiste à organiser les contenus d’enseignement en un parcours (scénario) d’activités d’apprentissage cohérent en vue de l’atteinte des objectifs pédagogiques fixés. [↑](#footnote-ref-1)
2. La médiatisation consiste à transformer les contenus d’enseignement en ressources numériques pouvant mobiliser différents médias (vidéo, image, texte, son, application logicielle,…). [↑](#footnote-ref-2)